



L'APERÇU DE...

Dominique BAERT

Vice-Président MEL, Délégation Politique de la ville (Géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités

Marquant le terme, au 31 décembre, des contrats antérieurs, l'année 2023 aura été charnière, et aura été une année utile en réflexions, concertations, analyses sur la refonte de la stratégie et des instruments en matière de cohésion sociale et urbaine pour nos habitants et quartiers les plus en difficultés.

En fusionnant « Contrat de ville » et « Pacte local des solidarités », la MEL et l'Etat se dotent d'un outil unique et structurant de lutte contre la pauvreté sur le territoire métropolitain.

En présence de plus de 200 acteurs et élus locaux, le « Contrat de ville et des solidarités » a été signé le 7 mai dernier. Il fédère nombre des partenaires institutionnels et associations, pour épauler les personnes les plus vulnérables de la MEL et les habitants des quartiers prioritaires tels que définis par décret de l'Etat, mais aussi des périmètres d'attention complémentaires, limitrophes des précédents, que l'ADULM et la MEL ont identifié comme devant être spécifiquement soutenus.

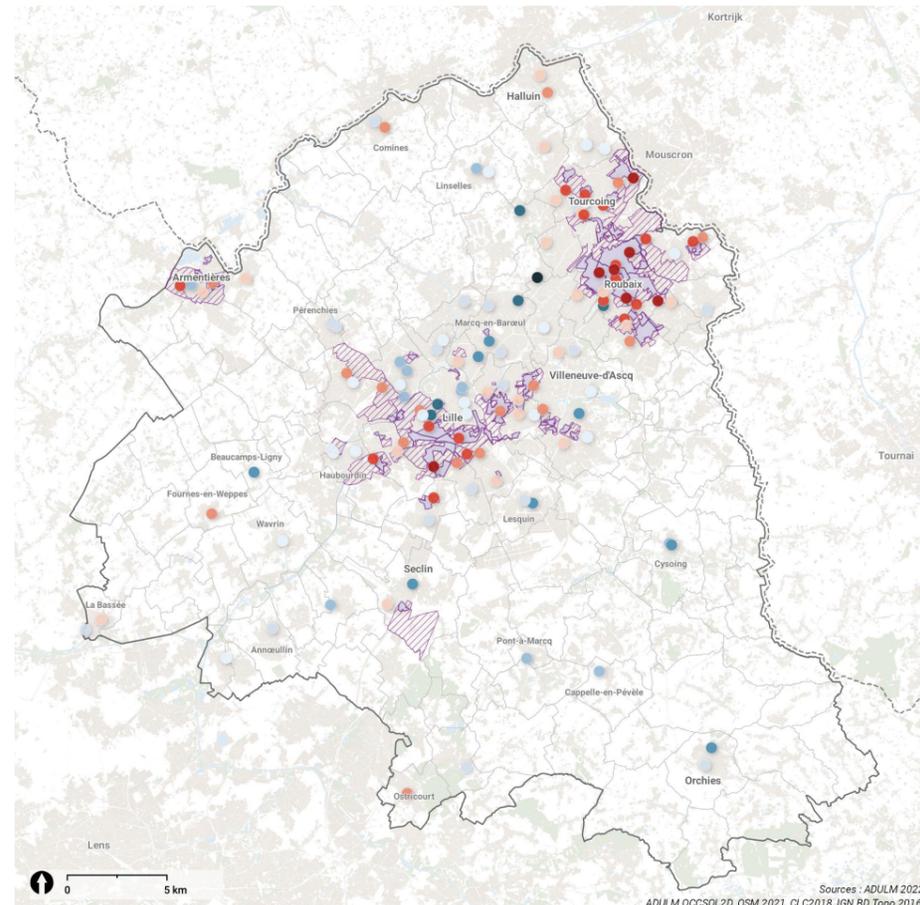
En effet, je veux saluer les travaux d'observation de l'ADULM tout au long des précédents contrats : évolutions sociales dans les quartiers, mixité sociale et scolaire, chômage et emploi, prévention et sécurité dont les apports nous furent précieux pour notre nouveau Contrat.

Au début de l'année 2023, une démarche de co-construction partenariale associant des forces vives du territoire a par ailleurs été mise en œuvre. Ont été organisés des Ateliers citoyens (habitants, acteurs de proximité) afin de définir les enjeux de cette nouvelle stratégie métropolitaine et de ses priorités : éducation, emploi, prévention de la santé, vivre-ensemble, transition écologique et solidaire, accès aux droits et lutte contre les discriminations.

Notre nouveau Contrat porte enfin une mobilisation inédite des politiques publiques des différents partenaires (Etat, Villes, Région Hauts de France, Département du Nord, bailleurs, CAF, associations) vers les quartiers et habitants qui méritent d'être spécifiquement davantage soutenus au nom de la solidarité métropolitaine.

LA CARTE DU MOIS

INÉGALITÉS SOCIALES DANS LES COLLÈGES À L'ÉCHELLE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE



Géographie de la politique de la ville
- Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- Territoire de veille

Indice de position sociale (IPS*)
Collèges
60 155

*L'IPS évalue la situation sociale d'un élève grâce à un résumé d'attributs socio-économiques. Plus il est élevé, plus le jeune est considéré favorisé. L'IPS du collège est l'IPS moyen des élèves.

Limites administratives
- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
Novembre 2022

L'indice de position sociale (IPS) révélateur des inégalités sociales dans les établissements scolaires :

Créé en 2016 par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'IPS est un indicateur mesurant le degré de mixité sociale au sein des établissements scolaires. Il se base sur l'hypothèse que les résultats scolaires sont liés à un certain nombre de caractéristiques attribuées aux professions et catégories sociales. Les variables retenues pour le calcul de l'IPS comprennent : le niveau de diplôme des parents, les conditions de vie matérielles, le capital culturel, l'implication des parents dans la scolarité, les pratiques culturelles. Plus l'IPS est élevé, plus le jeune est considéré comme étant favorisé. L'IPS de l'établissement reflète ensuite la moyenne des IPS des élèves.

Voir l'étude de l'Agence « La mixité sociale et scolaire dans les QPV de la Métropole Européenne de Lille et dans le SCOT de Lille Métropole », 2023.

Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY** / Responsable de publication : **Sophie HAUTCOEUR**
Rédaction : **Anne VANDEWIELE**

l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
+33 (0)3 20 63 33 50 / Centre Europe Azur / 323 avenue du Président Hoover / 59000 Lille
adu-lille-metropole.org



L'APERÇU de l'Agence

N°35 · MAI 2024



UN DIAGNOSTIC DES DIFFICULTÉS SOCIALES AFIN DE DÉTERMINER UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE
NOTRE DOSSIER THÉMATIQUE

LES ACTUALITÉS

SUCCÈS POUR LA PROJECTION « LA THÉORIE DU BOXEUR » !

La rencontre de l'Agence sur l'agriculture et le défi climatique a été un succès avec 125 participants. Ce documentaire a suscité de nombreuses réflexions sur la résilience alimentaire de notre région et l'avenir de notre système agroalimentaire.

Les débats étaient riches et passionnants, nourris par les témoignages d'agriculteurs locaux et d'acteurs du monde agricole, de citoyens, d'enseignants, d'étudiants et de collectivités. Le réalisateur Nathanaël Coste a apporté un regard éclairé et sensible.



« LA FRANCE SURCHAUFFE », INTERVENTION DE FRANÇOIS GEMENNE LE 20 JUIN



Chaque année dans le cadre de son AG, l'Agence propose une rencontre pour s'interroger sur notre société et poser un regard sur l'actualité. L'édition 2024 sera marquée par la présence de François Gemenne, professeur à HEC, chercheur, auteur principal du GIEC et spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement.

Changement climatique, réchauffement de la planète, mouvements de populations, François Gemenne partagera son expertise pour comprendre les enjeux du 21^{ème} siècle et les impacts à l'échelle de nos régions françaises.

Rendez-vous Jeudi 20 juin 2024, à 11h, à l'ENSAM

RENCONTRES FRANCO-NÉERLANDAISES DE L'URBANISME EN MAI À LILLE : ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

L'Agence s'associe à la CCI France Pays-Bas pour accueillir les responsables de l'urbanisme de grandes villes françaises et néerlandaises : Amsterdam, La Haye, Maastricht, Paris, Bordeaux, Marseille, Amiens, Calais, etc. Ces rencontres sont organisées en partenariat avec la CCI Grand Lille et la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme). Elles aborderont les enjeux et actualités du développement urbain et les solutions nécessaires pour créer des écosystèmes urbains à faible émission de carbone, durables et résilients, qui favorisent la cohésion sociale ainsi que le développement économique. L'objectif est de partager les meilleures pratiques et les solutions appropriées aux questions soulevées.



Différents sujets seront abordés lors des visites de sites, présentations et ateliers, tels que la nature en ville, l'eau dans la ville, les mobilités, les impacts climatiques, etc.



Nouveau Mons © ADULM

LE DOSSIER THÉMATIQUE

UN DIAGNOSTIC DES DIFFICULTÉS SOCIALES AFIN DE DÉTERMINER UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole est missionnée par la Métropole Européenne de Lille pour réaliser l'observation des quartiers en politique de la ville (QPV) et appuyer pour l'écriture du Contrat de ville et des solidarités 2024-2030. Elle a participé, aux côtés du bureau d'études COPAS et du service politique de la ville de la MEL, à la rédaction du diagnostic du Contrat de ville et des solidarités 2024-2030.

Ce contrat vise à définir les engagements des différents acteurs du territoire (Etat, MEL, Département, Région, CAF, bailleurs sociaux, Education Nationale, ...) en direction des quartiers présentant les indicateurs de précarité sociale les plus élevés. Il s'articule avec le Pacte des solidarités qui mobilise l'ensemble de la société sur un plan d'action de lutte contre la pauvreté.

UN HABITANT SUR 5 EST PAUVRE DANS LA MEL

19,7% de la population de la MEL (233 500 personnes) est en situation de pauvreté monétaire en 2021¹, contre 14,9% en moyenne en France métropolitaine. La pauvreté est en hausse dans la MEL avec 14 000 personnes pauvres supplémentaires entre 2014 et 2021. 42% des habitants pauvres de la MEL vivent dans un QPV, 87% dans une des 20 communes concernées par la géographie prioritaire de la politique de la ville.

DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE QUI SE DISTINGUENT NETTEMENT DU RESTE DE LA MÉTROPOLIS

Lors du précédent contrat de ville 2015-2023, 19% de la population de la MEL habitait dans un QPV. En 2024, une nouvelle commune entre en géographie prioritaire et 4 communes voient le périmètre de cette géographie augmenter, ce qui devrait entraîner une hausse de la part d'habitants en QPV (voir la carte ci-contre).

Un taux de pauvreté élevé et une démographie spécifique

Le taux de pauvreté est de 46% dans les QPV de la MEL, soit trois fois plus important qu'en dehors. La démographie des QPV est spécifique avec une part plus importante de jeunes, de familles monoparentales et de personnes de nationalité étrangère.

Une ségrégation scolaire très marquée qui impacte les parcours scolaires

Reflets des territoires urbains dans lesquels ils sont implantés, les établissements scolaires des QPV présentent et cumulent les difficultés. Ainsi, les collèges des QPV ou à proximité directe de ceux-ci accueillent deux fois plus d'élèves issus de familles de catégories socio-professionnelles défavorisées (65% contre 35% sans la MEL). Corollaires des difficultés socio-économiques, les difficultés d'apprentissage sont également plus élevées.

Une situation en matière d'emploi qui demeure fragile

Les QPV accueillent 30% des demandeurs d'emploi de la MEL. Pour autant, la dynamique générale du nombre de deman-

deurs d'emploi est en baisse entre 2016 et 2022, notamment grâce au travail des acteurs de l'emploi et de la création d'activité, à leur appropriation des dispositifs de contrats aidés et aux effets de la conjoncture macro-économique. Toutefois, 25% des personnes en emploi sont en contrat précaire dans les QPV et le taux d'emploi reste très en deçà de ce qui est observé dans la MEL.

La santé et la prévention impactées par la précarité

Au cours des ateliers citoyens pour l'écriture du Contrat de ville animés par l'Agence à l'automne 2022 et au printemps 2023, les acteurs de terrain ont fait remonter que la santé est une préoccupation majeure dans les QPV. On constate, d'une part, un état de santé moins favorable lié aux conditions de vie, une augmentation du nombre de jeunes en souffrance psychique et, d'autre part, une combinaison des difficultés sociales et de la structuration de l'offre qui aboutit à des effets de non recours ou de renoncement aux soins.

Enjeux environnementaux et climatiques : une plus grande vulnérabilité des QPV

Les QPV sont indéniablement des quartiers fragiles face aux risques environnementaux. Ils cumulent aux difficultés sociales, des

inégalités en termes de qualité des logements (logements plus anciens, plus vétustes), d'îlots de chaleur urbains, d'espaces verts, de lieux pour se rafraîchir et de pollution².

Cadre de vie et prévention de la délinquance, une préoccupation quotidienne

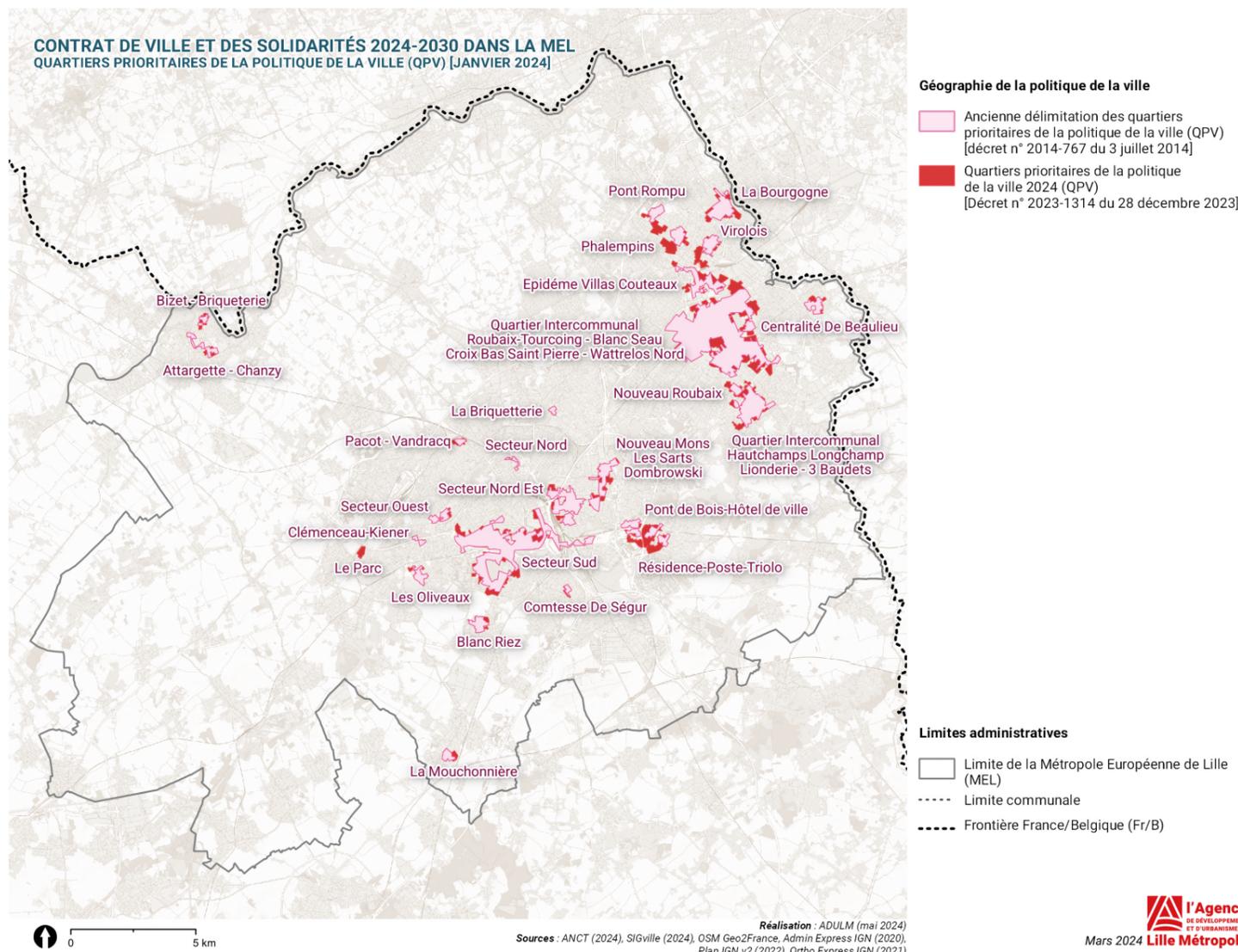
Lors des ateliers citoyens, les participants ont fait état d'une préoccupation pour leur cadre de vie concernant la propreté urbaine et la gestion des déchets, l'appropriation des espaces publics et leurs usages (trafics, dépôts sauvages...). Les habitants sont fortement impactés par les trafics de stupéfiants qui perturbent leur vie quotidienne et leur sentiment de sécurité³.

Ce diagnostic basé sur l'observation et l'écoute des acteurs du territoire a permis d'alimenter la stratégie à une échelle métropolitaine.

¹ Population dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian national.

² « Mieux intégrer les inégalités environnementales et sociales de santé dans les politiques publiques d'aménagement et de planification » ADULM, novembre 2023.

³ « Impact des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie » ADULM, avril 2023.



LES CHIFFRES CLÉS



26 quartiers

prioritaires de la politique de la ville



20 communes

46% de taux de pauvreté

(20% dans la MEL)

Source : Insee, FiLoSoFi 2019. Traitement : ADULM.



42% de moins de 25 ans

(36% dans la MEL)

Source : sig.ville.gouv.fr, Insee 2017. Traitement : ADULM.



65% d'élèves de PCS* défavorisées dans les collèges

(35% dans les collèges de la MEL)

* Professions et catégories socioprofessionnelles.
Source : MENJS-MESRI rentrée 2021. Traitement : ADULM.



19,1% d'habitants de nationalité étrangère

(7% dans la MEL)

Source : sig.ville.gouv.fr, Insee 2017. Traitement : ADULM.



30 600 demandeurs d'emploi

(30% des demandeurs d'emploi de la MEL)

Source : Insee, Pôle emploi Dares 31/12/2022, STMT.
Traitement : ADULM.



42% de 15-64 ans en emploi

(59% dans la MEL)

Source : Insee 2019. Traitement : COPAS.

Les indicateurs statistiques portent sur les QPV du Contrat de ville 2015-2023. Les statistiques sur la nouvelle géographie prioritaire du Contrat de ville 2024-2030 seront prochainement et progressivement diffusées par l'Insee.